



ENTREMONT-LE-VIEUX LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°30 - HIVER 2022

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi & jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45

Mercredi & samedi : 9h-11h45



LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

J'espère que 2022 nous éloignera du Covid même s'il semble qu'il faille apprendre à vivre avec. Cette pandémie nuit aux rencontres et aux temps de partage et divise les amis, les familles, la société.

Gardons toutefois envie de faire des choses avec et pour les autres, nos voisins, nos amis, nos familles, nos collègues...

Chacun à sa mesure peut participer à la vie collective, qui en coupant un arbre obstruant une route ou un chemin, qui en déneigeant le container à ordures ménagères ou à tri sélectif, qui en déblayant la neige chez son voisin en peine de le faire, qui en participant ou en organisant une manifestation comme le Téléthon, la passe-montagne ou la fête des paysans et artisans, qui en décorant le village...

Je remercie toutes les bonnes volontés, qui sans rien demander en échange, facilitent et embellissent la vie des uns et des autres. C'est l'âme de nos villages que de se nourrir de la solidarité et de l'entraide.

Aussi, avant de demander à la collectivité d'intervenir commençons chacun par nous demander si nous ne pouvons pas résoudre la question par nous-mêmes.

C'est dans cette philosophie que je souhaite 2022. Alors, même si la période des vœux est passée, je vous renouvelle les miens et ceux du conseil municipal, bonheur, santé, respect, entraide et partage.

Bien à vous
Anne Lenfant

Sommaire

Le mot du Maire	p.1
Urbanisme: une grande évolution et les rappels de base...	p.2
La restauration de la croix du cimetière	p.3
De nouveaux équipements en informatique pour l'école	p.3
La cantine scolaire, un moment privilégié dans la vie de l'écolier	p.4
La bibliothèque municipale en plein renouveau	p.4
Les inscriptions sur les listes électorales	p.5
Les vacances d'hiver au musée de l'ours des cavernes	p.5-6
La 4ème fête préhistorique en Chartreuse	p.6
Extension et requalification du musée	p.7
Le ski nordique Chartreuse et la section des Entremonts	p.7-8
En hiver les poubelles, avec la pelle !	p.8
Moins de déchets et de gaspillage	p.8
Déchets : le tri des cartons bruns	p.9
Connaissez-vous l'autopartage ?	p.9
Le coin des associations	p.10-12
Agenda	p.12
Etat civil	p.12

URBANISME : UNE GRANDE ÉVOLUTION ET LES RAPPELS DE BASE...

Depuis le 1er janvier 2022 la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme est en place.

Une démarche en ligne gratuite plus simple, plus rapide et accessible à tous depuis chez vous ou ailleurs avec un suivi de votre dossier en temps réel. Les échanges sont simplifiés avec l'administration, un gain de temps et d'argent est réalisé.

Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier: vous pouvez déposer vos demandes en vous rendant dans la rubrique « vie pratique », puis « urbanisme » du site de la commune et en vous connectant en suivant le lien suivant : <https://sve.sirap.fr/#/073107>

Bien entendu le dépôt papier est toujours possible en mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé à l'adresse de la mairie. Le secrétariat ou l'adjoint à l'urbanisme restent à votre disposition pour un accompagnement sur le fond du dossier.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager, de démolir...) ou une déclaration préalable de travaux.



Lors de l'élaboration d'un projet, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme (CU) pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Il existe deux types de certificat d'urbanisme : le certificat d'information (A) qui indique les règles d'urbanisme sur le terrain et le certificat opérationnel (B) qui renseigne sur la faisabilité du projet, les réseaux (eau, électricité) présents sur le terrain ou en leur absence les possibilités d'installation et de raccordements.

Une architecte-conseil, Laetitia Arnoux est à la disposition gratuitement des administrés qui désirent construire ou aménager. Elle vous donne des informations, des orientations et des conseils propres à favoriser la qualité architecturale, paysagère et environnementale de votre construction et sa bonne insertion dans le site.

Vous pouvez la solliciter pour tout projet avant les formalités administratives (déclaration préalable, permis de construire, d'aménager...).



Attention, il s'agit de bénéficier de conseils mais son avis ne peut remplacer la prestation d'un cabinet d'architectes si besoin. Sa visite a lieu sur site la plupart du temps -ou à la mairie- en présence d'au moins un conseiller municipal membre de la commission d'urbanisme.

À l'issue, vous recevez son avis ainsi que l'extrait du règlement de la zone où est situé votre projet. Ce service est gratuit et vous pouvez obtenir un rendez-vous auprès d'Elodie Annequin : accueil de la communauté de communes cœur de Chartreuse au 04 76 66 81 74.

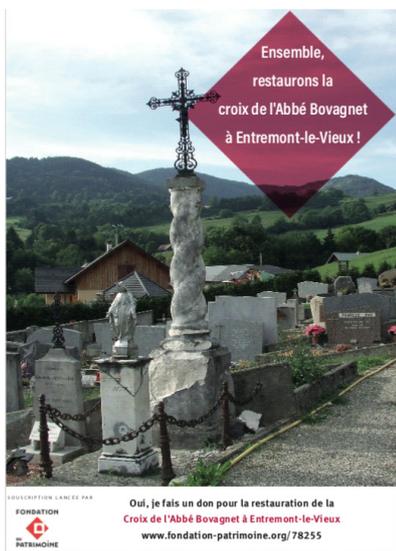
Pour l'année 2021, ce sont 5 permis de construire (PC), 35 déclarations préalables (DP) et 61 certificats d'urbanisme (CU) qui ont été instruits.

Les PC et certains dossiers plus complexes sont traités par le service mutualisé de la communauté de communes cœur de Chartreuse alors que les CU et DP sont instruits en direct par la commune.

LA RESTAURATION DE LA CROIX DU CIMETIÈRE

Restauration de la croix de l'abbé Bovagnet : une opportunité de mettre en valeur le symbole d'un patrimoine social des Entremonts

Réparer le fût de cette croix, qui menace de s'effondrer dans le cimetière, permet de transmettre des valeurs du passé aux générations actuelles et futures, de conserver le paysage du cimetière, et d'entretenir un patrimoine en connexion avec l'histoire des hommes et des villages. La réfection de la croix nous permet de réhabiliter un patrimoine incontestable des bons usages sociaux.



L'abbé Bovagnet, un personnage clé dans la vie du village au XIX^{ème} siècle :

« Ce meneur d'hommes a su convaincre ses paroissiens de construire eux-mêmes une nouvelle église en assurant non seulement toute la main-d'œuvre, mais aussi 87 % du financement. Il a su maintenir l'enthousiasme de « ses troupes » pendant les 6 ans que durèrent les travaux et il a su être inventif pour trouver des sources de financement originales. » (Gérard Martenon, historien)

C'est pourquoi, il nous a semblé important de faire écho au passé en sollicitant les habitants pour financer la réfection du fût de la croix de la tombe de l'abbé Bovagnet.

Florence Curt, tailleur de pierre locale, aura à cœur de reproduire à l'identique le fût torsadé et sculpté, support de la croix.

La fondation du patrimoine nous accompagne dans la gestion de cette collecte.

Nous espérons une bonne participation citoyenne pour cet appel aux dons, afin que la part communale ne dépasse pas 20% du budget total (environ 6000 euros). Une subvention de la région sollicitée par la fondation en notre faveur, nous a été accordée et nous permet d'ores et déjà de réduire les frais de 3000€. Merci à tous ceux, qui, à l'image des villageois du XIX^{ème} siècle, apporteront une contribution personnelle à la réalisation de ce projet.

Nous remercions Gérard Martenon pour sa contribution historique.



Vos dons permettent une réduction d'impôts .

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/croix-de-labbe-bovagnet-a-entremont-le-vieux>

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS EN INFORMATIQUE POUR L'ÉCOLE

Depuis 3 ans la mairie et l'école participent à des appels à subvention de la part de l'état pour financer l'équipement numérique de l'école.

Dans un premier temps les classes ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs et d'ordinateurs portables. Ces équipements sont principalement utilisés par les enseignantes. Parallèlement, six tablettes tactiles ont été achetées pour les élèves, principalement pour les classes de maternelle et de CP. Ces outils auraient peu d'utilité sans l'acquisition de diverses applications et programmes, tant pour l'entraînement des élèves avec les tablettes que pour le fonctionnement général des classes.



Cette année, pour compléter cet équipement déjà performant, la mairie a sollicité l'offre du plan de relance gouvernemental « école numérique » qui a permis de doter l'école de six ordinateurs portables, un disque dur réseau et de nouveaux logiciels éducatifs.

De plus cette année, l'école a un très intéressant projet avec « l'oreille du Lynx » pour de la création musicale assistée par ordinateur : il a donc fallu compléter cet équipement très performant par l'achat de casques audio et de micro enregistreurs numériques.

LA CANTINE, UN MOMENT PRIVILÉGIÉ DANS LA VIE DE L'ÉCOLIER



La gestion de la cantine scolaire est passée en 2017 de l'association des parents d'élèves à la mairie.

La fourniture des repas est confiée à Trait'Alpes société de restauration dédiée aux collectivités basée à Saint-Martin le Vinoux. Pour cette entreprise familiale, qui pratique une cuisine traditionnelle et équilibrée, le choix des matières premières s'effectue d'abord sur des critères de qualité (garantie non OGM par exemple) et, si possible, auprès de producteurs ou distributeurs locaux afin de privilégier les circuits courts et les productions françaises.

Trait'Alpes collabore régulièrement avec une diététicienne afin de faire en sorte que les menus respectent les compositions nécessaires à l'équilibre alimentaire et soient variés pour encourager les enfants à manger de tout. Le repas est un moment de convivialité mais également d'éducation au goût.

Trait'Alpes livre tous les matins d'école les repas en liaison froide. Il livre également Saint-Laurent du Pont, et distribue les repas au domicile des personnes âgées du territoire via la résidence Béatrice qui centralise les commandes.

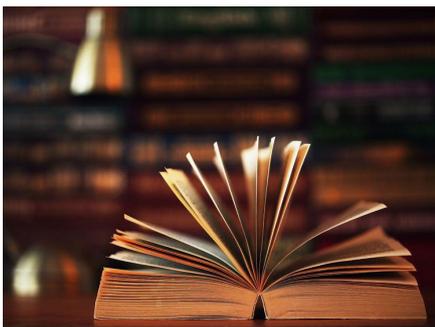
Une rencontre avec le directeur et la diététicienne était proposée aux parents des enfants scolarisés le 3 février. Huit familles étaient présentes sur 32. Chacune a pu faire ses remarques et poser des questions.

Pour information si le coût réel du repas, comprenant la matière première et les frais de personnels s'élève à 7,50 €, il n'est facturé que 4 € aux familles.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EN PLEIN RENOUVEAU

Lors d'un précédent bulletin nous vous avons parlé du « projet » de bibliothèque.

Une enquête avait été lancée à l'automne à laquelle 43 personnes ont répondu. Vous en trouverez le bilan sur le site de la commune : <https://entremont-le-vieux.com/enquete-pour-une-restructuration-de-la-bibliotheque-municipale/>



Une quinzaine de bénévoles se sont réunis mi-décembre pour envisager l'avenir. Ils se sont proposés pour assurer des permanences et réfléchir à son évolution. Pour rappel la bibliothèque est ouverte au public le mardi de 16 heures 30 à 18 heures 30 et le samedi de 17 heures à 19 heures.

Si vous n'avez pas pu participer à cette rencontre ou si vous n'avez pas eu l'opportunité de vous proposer nous vous invitons à vous signaler auprès de la mairie. Vous serez ensuite informés des prochaines rencontres.

La bibliothèque a besoin de vous pour fonctionner, alors n'hésitez pas à venir assurer une permanence ou aider au rangement une fois de temps en temps.

Le renouvellement des adhésions a évolué. En effet, en 2022 une régie communale des recettes a été créée pour encaisser le montant des adhésions. Nous vous invitons à vous rendre en mairie aux horaires d'ouverture pour régler votre adhésion annuelle (5€ individuelle ou 10€ familiale). Un bon vous sera remis qui attestera du règlement vous permettant de bénéficier du service de la bibliothèque.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier Mme Chantal Pin, passionnée de lecture, qui a œuvré à la vie de la bibliothèque municipale pendant plusieurs dizaines d'années, ainsi que tous les bénévoles qui ont accompagné le projet et qui vont continuer à le faire vivre.

LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi 4 mars 2022 inclus.

Afin de pouvoir s'inscrire, les électeurs doivent être âgés de 18 ans et plus, ne pas être privés de leurs droits civiques et justifier d'une attache sur la commune.

En application de l'article L 11 du code électoral, les électeurs qui justifient d'une attache avec la commune sont ceux qui :

- ont leur domicile réel dans la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins et leurs enfants de moins de 26 ans ;
- figurent pour la 2e fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales et, s'ils ne résident pas dans la commune, ont déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux ;
- sans figurer au rôle d'une des contributions directes communales, ont, pour la 2e fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle ;
- sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaires publics.

Vous pouvez vous inscrire :

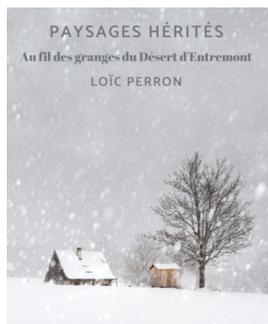
- en ligne, sur [service public.fr](http://service.public.fr)
- en mairie, par le biais du remplissage du CERFA correspondant

Pièces justificatives à fournir :

- justificatif de domicile (facture d'électricité, assainissement, eau, ou de téléphone **fixe**), établi à votre nom, et de moins de 3 mois
- justificatif d'identité en cours de validité, (CNI, recto verso ; passeport, double page ; permis de conduire).

LES VACANCES D'HIVER AU MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

**« Paysages hérités. Au fil des granges du Désert d'Entremont »
Exposition photo de Loïc Perron prolongée jusqu'au 6 mars 2022**



Loïc Perron propose une série de photographies artistiques réalisées pendant plusieurs saisons d'hiver mettant en lumière les granges situées dans le hameau du Désert d'Entremont, granges discrètes disséminées dans le paysage. Le photographe nous invite à porter un regard différent sur ce patrimoine rural. Autrefois dédiées au stockage du foin et à l'abri des animaux, ces constructions sont pour certaines réaffectées, témoignant d'une évolution dans leurs usages. Loïc Perron s'attache à élever le banal en sujet photographique à raconter pour « donner à voir autrement la simplicité discrète du quotidien ». L'exposition est en accès libre aux heures d'ouverture du musée.



Enquête au musée : « A la recherche des objets volés du Professeur Grizzly »
Le Professeur Grizzly est victime d'une farce de la part d'ours malicieux. Ils lui ont volé sa valise et ont caché les objets qu'elle contenait dans le musée. Aide le professeur Grizzly à les retrouver et tu seras récompensé !
Jeu mis à disposition des enfants détenteurs d'un billet du musée.



Atelier ours 3D
Les mardis 8, 22 février et 1er mars 2022 à 15h
Les enfants pourront peindre leur ours 3D en carton puis l'assembler.
Atelier pour les 5 - 8 ans. Tarif : 3,50 €. Durée : 1h. Sur réservation.



Atelier modelage d'un ours **Les jeudis 10, 24 février et 3 mars 2022 à 15h**

Découvrez les techniques de modelage de l'argile et mettez la main à la pâte en réalisant votre ours des cavernes.
Atelier pour tous à partir de 8 ans. Tarif : 5,00 €. Durée : 1h30. Sur réservation.



« La leçon de choses... et mille autres merveilles », un spectacle de Yves Yger, le chemineau des herbes **Mercredi 16 février 2022 à 18h**

Yves Yger vous invite sur les bancs de l'école primaire pour une immersion dans le monde enchanté de la classe d'autrefois, un voyage nostalgique dans les sciences naturelles enseignées aux enfants des années soixante.
Venez partager en famille ce moment de plaisir, de rire et d'émotions.
Tarif : 6 €. Gratuit pour les moins de 4 ans. Durée : 1h. Sur réservation.

Horaires d'ouverture

Le musée est ouvert pendant les vacances scolaires d'hiver du 6 février au 6 mars 2022, du dimanche au vendredi de 14h à 18h (sauf les samedis).
Renseignements et réservations au 04.79.26.29.87.

LA 4EME FÊTE PRÉHISTORIQUE EN CHARTREUSE



Le musée de l'ours des cavernes organise une nouvelle édition de sa fête préhistorique les 2 et 3 juillet 2022.

A cette occasion, le musée propose la visite exceptionnelle de la grotte de la Balme à Collomb ainsi que des ateliers préhistoriques pour toute la famille.
Reporté deux années de suite en raison de la pandémie de covid-19, le musée profitera de cet évènement pour célébrer son 20ème anniversaire, le musée d'Entremont-le-Vieux ayant ouvert ses portes le 5 juillet 2002.

Samedi 2 juillet : des conférences et des visites

Ouverture exceptionnelle de la grotte.

Découverte en 1988 par les spéléologues Marc Papet et Pierre Guichebaron, la grotte de la Balme à Collomb a révélé un important gisement paléontologique d'ours des cavernes. Des visites sont organisées le samedi 2 et le dimanche 3 juillet, toute la journée, sur réservation. Des scientifiques et des guides de la réserve naturelle des hauts de Chartreuse encadrent toute l'activité en collaboration avec le spéléo club de Savoie.

Paléontologues, géologues et spéléologues se mobilisent pour la fête préhistorique

Des conférences programmées le samedi en fin d'après-midi nous donnent un éclairage sur la préhistoire dans les Alpes, le site de la Balme à Collomb et le mont Granier.

Dimanche 3 juillet : des ateliers et des visites

Des ateliers pour toute la famille.

Les ateliers préhistoriques permettent de comprendre et d'expérimenter le quotidien d'un homme préhistorique à l'époque de l'ours des cavernes. L'opportunité pour les enfants et les adultes de s'initier au tir de sagaie, à la peinture, à la taille du silex, à la confection de parures et aux techniques d'allumage du feu.

Les réservations pour la visite de la Balme seront ouvertes à partir du lundi 30 mai 2022 par téléphone au 04.79.26.29.87.

EXTENSION ET REQUALIFICATION DU MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

La commune d'Entremont-le-Vieux poursuit activement le projet d'extension et de requalification du musée.

Le projet comprend trois axes de développement : la création d'une salle d'animation et d'une salle d'exposition temporaire, la requalification de l'espace d'accueil et la modernisation de la scénographie pour offrir une approche encore plus sensible, expérientielle et interactive.

Le montant des travaux pour l'extension et la requalification du musée a évolué à la suite des études fournies par le maître d'œuvre de la mission architecturale et le maître d'œuvre de la mission scénographie. Le montant prévisionnel des travaux est désormais de 755 000 € HT. Le projet est subventionné à hauteur de 80% de la manière suivante :

- 241 000 € de l'Europe (Projet financé avec le concours de l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le massif Alpin avec le fonds européen de développement régional) ;
- 187 000 € de la région Auvergne-Rhône-Alpes (station vallée pôle nature) ;
- 120 000 € de l'Etat (opération soutenue par l'Etat - fonds avenir montagnes) ;
- 56 000 € du département de la Savoie (plan tourisme, dispositif petits sites).

Le planning prévisionnel a été affiné :

Printemps 2022 : lancement des appels d'offres et procédures de marchés public ;

Septembre 2022 : début des travaux (le musée sera fermé au public le temps des travaux) ;

Printemps 2023 : réouverture du musée.

Lieu de valorisation du patrimoine paléontologique et géologique de Chartreuse, lieu de sensibilisation à la préhistoire, le musée de l'ours des cavernes a pour objectif d'être un pôle d'animation culturelle et touristique structurant pour le territoire. Le projet d'agrandissement est l'occasion de donner un nouvel élan au musée de l'ours des cavernes pour les années à venir afin qu'il maintienne son intérêt auprès du public et augmente sa fréquentation.

Le projet restera centré sur sa vocation première, à savoir la valorisation du patrimoine paléontologique et archéologique et de la thématique de l'ours des cavernes, tout en s'ouvrant davantage encore sur le territoire.



LE SKI NORDIQUE CHARTREUSE ET LA SECTION DES ENTREMONTS...

Un club en pleine forme, le plaisir de la glisse pour tous !

Originaires de la communauté de communes cœur de Chartreuse du haut comme du bas, des contreforts du Granier, de la Chapelle Blanche, de Sainte Hélène du Lac jusqu'à Pont-de-Beauvoisin, une cinquantaine de jeunes de 6 à 17 ans se sont inscrits cette année au SNC côté Entremonts (1). Chiffre record qui illustre bien l'engouement actuel pour le ski nordique.

En loisir ou en compétition, encadrés bénévolement par Émilie, Cécile, Stéphanie, Alex, Greg, Olivier, Nicolas et Stéphane, nos jeunes skieurs se perfectionnent en classique, en skate et au tir pour ceux qui font du biathlon. Leur terrain de jeu favori : le site nordique du Désert dont la qualité de l'accueil et la beauté époustouflante des paysages ne sont plus à démontrer.

Coté évènement : la section des Entremonts s'occupe de confectionner les repas de l'une des 4 nocturnes de Chartreuse, celle du Désert qui aura lieu le 23/02/2022. Nous vous invitons à participer par équipe de 2 aux relais à l'américaine (courses jeunes, seniors ou vétérans) pour « défier » les jeunes du club, vos

voisins ou tout simplement prendre le plaisir de faire glisser vos skis dans une ambiance de feu.

Côté compétiteurs, à suivre (voir site du SNC ou de la FFS) les résultats de nos Entremontais : Liv Breyton Bouvier qui a remporté la sélection nationale de biathlon en U15 l'an passé et qui participe maintenant à la coupe de France de biathlon en U17, mais également ceux de Victor Pyot, de Marian et Dimitri Legrand, de Swann la petite sœur de Liv et de Lenny Martenon. Sans oublier Camille, Enora, les deux Noémie et Max, nos jeunes des vallées voisines.



Côté formation, dans les pas de Chêne Ouali, Victor Pyot et Max Berha viennent de réussir leur test technique, première marche vers le BE. Noémie Granjon a, quant à elle, passé son monitorat fédéral pour aider à encadrer les jeunes. Enfin, d'autres anciens adhérents se sont formés en tant que pisteurs, ou sont en cours de formation en classe sportive au lycée Reinach.

Liv et Victor, il y a quelques années...et maintenant avec le groupe compétiteurs

Merci également à Cyrielle, qui s'occupe des inscriptions, et à tous ceux qui nous donnent un coup de main pour que notre aventure puisse continuer à exister. Et merci à tous ceux qui ont œuvré à construire l'histoire de ce club depuis plus de 10 ans.

(1) Le ski nordique Chartreuse regroupe 3 lieux de pratique : le col de Porte, la Ruchère et le Désert.

EN HIVER LES POUBELLES, AVEC LA PELLE !

Cette année, les premières neiges sont arrivées tardivement mais en abondance.

Très rapidement, les bacs à ordures ménagères et les colonnes de tri se sont retrouvés ensevelis et y accéder est devenu difficile, voire impossible.

Les agents départementaux et communaux en charge du déneigement font leur maximum, en donnant la priorité à votre sécurité et donc aux voies de circulation.

Au fil des jours, en fonction de leurs possibilités, ils s'occupent ensuite des bacs et des colonnes pour faciliter le vidage par les prestataires de collecte. Cela représente des dizaines et des dizaines de conteneurs à dégager, avec de la neige plus ou moins dure, plus ou moins tassée...

Soyons citoyens et responsables, lorsque la neige est encore fraîche, donnons quelques coups de pelle pour dégager le bac de regroupement du quartier ou du hameau ! De même, nous pouvons déneiger les poteaux incendie, sans quoi les pompiers risquent de perdre beaucoup de temps en cas d'incendie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service déchets de la communauté de communes cœur de Chartreuse au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr.

MOINS DE DÉCHETS ET DE GASPILLAGE

Collez un autocollant « STOP Pub » sur sa boîte aux lettres : stop au gaspillage du papier !



C'est en moyenne 30 kg d'imprimés publicitaires par foyer et par an (soit près de 12 kg par habitant) qui sont déposés dans les boîtes aux lettres non équipées d'un « STOP PUB » !

Grâce à cet autocollant « STOP PUB », vous ne recevrez plus de publicités mais continuerez de recevoir les journaux des collectivités.

Vous pouvez demander un autocollant auprès de votre mairie ou à l'accueil de la communauté de communes cœur de Chartreuse.

DÉCHETS: LE TRI DES CARTONS BRUNS

Les cartons bruns encombrant encore trop souvent les bacs à ordures ménagères.

Ces cartons peuvent être valorisés en déchetterie. Afin de limiter les déplacements individuels jusqu'à la déchetterie (c'est-à-dire de dépenser du carburant pour trier !), une solution est recherchée pour collecter ce déchet de manière globale.

Une étude a été menée au niveau de la 4C (estimation MINERIS) pour chiffrer une collecte en colonne d'apport volontaire. Cette solution a été écartée pour le moment pour des raisons financières :

- achat de 60 colonnes (de 25 à 35 000 € HT d'occasion, et de 75 à 100 000 € HT neuf)
- collecte (environ 51 000 € HT par an pour 1 collecte par semaine)
- mise en balles (environ 4 000 € HT par an)
- recettes très variables selon le coût de reprise : de 2 000 à 25 000 € HT par an.



Actuellement une phase de test est en cours sur diverses communes pour évaluer la fréquence et les volumes d'une solution de collecte manuelle. Celle-ci serait moins coûteuse en investissement et en fonctionnement. La commune se propose de rejoindre cette phase de test pour renforcer le panel.

Un point de collecte, réservé aux particuliers, sera mis en place dans le local poubelle du camping d'ici la fin du mois de février. Vous pourrez apporter vos cartons aplatis dans les rolls prévus à cet effet.

Pendant la phase de test, l'évacuation sera gérée par les agents municipaux. Une fois la solution validée et étendue à l'ensemble de la 4C, l'enlèvement sera réalisé par un prestataire.

Nous vous remercions de respecter ce nouveau point de tri et le local poubelle de manière générale.

Les agents municipaux passent de trop nombreuses heures à le nettoyer - le sol est jonché de détritrus en tout genre - et à corriger les erreurs de tri.



CONNAISSEZ-VOUS L'AUTOPARTAGE ?

Un véhicule appêté qui est mis à disposition de ceux qui en ont besoin quand il n'est pas utilisé.

La commune de Saint-Pierre de Chartreuse, avec le soutien du parc naturel régional de Chartreuse et accompagnée par la plateforme Citiz, tente l'expérimentation. Un véhicule 9 places est mis à disposition après inscription sur la plateforme pour une escapade à plusieurs, pour un déplacement sportif, pour aller chercher des hôtes à la gare de Grenoble.



Particulier, association, hébergeur, chacun trouvera dans cette nouvelle modalité de transport un moyen de le rentabiliser, de dépanner ou de faciliter l'accès.

La facturation s'effectue à l'heure, à la journée, ou à la semaine à partir de 4 € par heure sans abonnement, et 0,47 € du km.

Un porte ski ou un porte vélo pourra être rajouté au véhicule en fonction des besoins.

Les habitants des communes voisines peuvent aussi profiter de ce dispositif et participer à cette expérimentation.

Pour plus d'informations : <https://www.parc-chartreuse.net/mobilite/un-minibus-partage-a-saint-pierre-de-chartreuse/> ou <https://citiz.coop/> ou 04 76 24 57 25

LE COIN DES ASSOCIATIONS

LES COUVERTURES POUR LES NÉCESSITEUX

Depuis plus de 30 ans, c'est avec Denise REY que les dames de la vallée ont commencé à coudre des carrés de laine pour faire des couvertures qui étaient acheminées auprès d'associations caritatives telles que le secours catholique, le secours populaire, la croix rouge...

L'opération n'a jamais cessé et des centaines de couvertures ont été tricotées sur les Entremonts.

Depuis une dizaine d'années, durant l'hiver, les dames se réunissent le mardi après-midi pour continuer cette activité. Les couvertures sont envoyées à l'espace « grand froid » de Chambéry par le biais de l'association « un souffle, un sourire » présidée par madame Catel-Monnier.



D'autres sont remises à l'association « relais du Guiers et du Val d'Ainan » de l'entraide internationale, basée à Romagneux 38480, par l'intermédiaire des religieuses du rosaire de Pont-de-Beauvoisin.

Elle sont alors dirigées vers l'Albanie auprès des missionnaires de la charité de mère Teresa qui hébergent des enfants abandonnés, des personnes handicapées et des personnes âgées isolées, ou également vers la Grèce et la Roumanie.

L'activité continue et vous pouvez également confectionner des carrés de laine au point mousse, de 20X20 cm, et les remettre à Aline Gandy des Curialets.

Les Petites Mains

UNE BELLE SAISON POUR LA STATION DU GRANIER

En 2018, la communauté de communes décidait d'arrêter l'exploitation de la station du Granier du fait d'un enneigement trop aléatoire.

Cette décision provoquait alors chez bon nombre d'habitants d'Entremont un vif émoi. Un petit groupe de fidèles à la station s'engageait alors pour reprendre la gestion de la station sous forme associative et dans le cadre d'une délégation de service public, à l'aide de personnels bénévoles.

L'association dénommée « les skieurs du Granier » a bénéficié de nombreux soutiens financiers -avec notamment un don de 3000 euros de la station des Arcs-, de matériels donnés et de nombreux « coups de main ». Un nombre important de bénévoles se sont inscrits pour assurer comme il se doit le bon fonctionnement de la station afin d'accueillir au mieux la clientèle : téléskis, billetterie, location de matériel, petite restauration au snack des Cimes, propriété de la commune.



Grâce à une météo favorable conjuguée à un bon enneigement au mois de février de la première année d'exploitation (2019), les résultats furent très encourageants.

La seconde année, l'ouverture de la station s'est réduite à 2 jours faute de neige !

La troisième année, la neige était présente mais malheureusement la pandémie également ! Seules quelques journées d'exploitation furent possibles pour les clubs de ski conformément aux directives de l'époque.

Aujourd'hui, nous pouvons d'ores et déjà annoncer un bon démarrage de la saison avec une ouverture avant tout le monde le 11 décembre, et nous croisons les doigts pour que les conditions se maintiennent pendant toutes les vacances de février.

Pour information, toutes les bonnes volontés désireuses de se joindre à nous sont les bienvenues pour des journées de bénévolat : il suffit de s'inscrire auprès de l'association par mail : lesskieursdugranier@gmail.com

Quelques chiffres clefs :

-Année 2019 : 3534 forfaits journée vendus pour 17 jours d'ouverture, soit en moyenne 208 par jour.
-Saison en cours 2021/2022 : 2240 forfaits journée vendus pour 12 jours, soit en moyenne 203 par jour.
Ces chiffres sont arrêtés au 16 janvier 2022. Le prix du forfait journée est de 10 euros.

RESSOURCERIE : NOUS SOMMES BIENTÔT PRÊTS !

La ressourcerie de Chartreuse va ouvrir dans quelques mois sur Saint-Laurent du Pont. Créée par le groupe économique solidaire Adéquation en partenariat avec la communauté de communes cœur de Chartreuse et le centre social des pays du Guiers, la ressourcerie est un projet très attendu par les habitants et les acteurs associatifs et économiques du territoire.

Les travaux d'aménagement du bâtiment sont en cours et l'ouverture est prévue en avril prochain. Vous souhaitez vous associer à ce projet environnemental et solidaire, contribuer à la réalisation des travaux et l'acquisition des équipements ?

Nous vous invitons à participer à la campagne de financement lancé sur la plateforme helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/association-les-emplois-verts-ressourcerie/collectes/aidons-a-financer-la-creation-de-la-ressourcerie-de-la-chartreuse>

Le groupe économique solidaire Adéquation.

LES VERRIERS DE CHARTREUSE

Vous avez peut-être déjà entendu parler de nos dernières recherches sur les verreries.

En effet, nous avons trouvé à l'aide de la généalogie et des archives de Savoie et d'Isère, qu'une famille de verriers s'était installée d'abord à Corbel, puis dans d'autres communes de la Chartreuse à la fin du 17ème siècle. Nous avons alors trouvé les emplacements de plusieurs verreries. Ce travail du verre a duré pendant une centaine d'années en Chartreuse.

Pour que le plus grand nombre de personnes découvrent cette histoire extraordinaire de Chartreuse, nous organisons une fête les 25 et 26 juin 2022 à Corbel, village des verriers. Elle s'appelle : Fête du verre « Sur les pas des verriers de Chartreuse du 18ème siècle ». Nous aurons la présence d'Allain Guillot souffleur de verre, meilleur ouvrier de France spécialiste du verre du 18ème siècle et d'un couple de souffleurs de verre, les Infondus.

Ils travaillent comme au 18ème siècle et souffleront du verre devant vous après avoir construit un four chauffé au bois comme le faisaient les verriers de Corbel.

Nous proposons quatre conférences en avril et mai 2022 pour présenter nos recherches et notre fête. Elles auront lieu à Miribel-les-Echelles, Saint-Christophe sur Guiers, Saint-Pierre de Chartreuse et Saint-Pierre d'Entremont.

En avril, nous publierons aussi un livre sur les verriers de Chartreuse.

Si vous voulez mieux connaître notre association, vous pouvez consulter notre site internet : memoiredesentremonts.wordpress.com

Chantal Pin, pour mémoire des Entremonts

LE CARNAVAL À ENTREMONT-LE-VIEUX

«Venez fêter Carnaval le samedi 5 mars à Entremont-le-Vieux !

Tous les enfants sont invités à se déguiser et à défiler..

Le défilé partira de l'école à 16h30 et nous mènera au bord du Cozon où maquillage et buvette vous attendront ! Venez nombreux les féliciter.

Évènement organisé par l'association des parents d'élèves de l'école d'Entremont-le-Vieux (APEEP)»

Delphine Paulaud-Bayard
Secrétaire APEEP

AGENDA

<u>16 février</u>	Spectacle de Yves Yger «La leçon de choses... et mille autres merveilles» à 18h au musée de l'ours des cavernes
<u>23 février</u>	Finale des nocturnes de Chartreuse (ski de fond) au Désert d'Entremont
<u>Jusqu'au 4 mars</u>	Inscription sur les listes électorales
<u>5 mars</u>	Carnaval organisé par l'APEEP à 16h30 à Entremont-le-Vieux
<u>Jusqu'au 6 mars</u>	Exposition photo de Loïc Perron au musée de l'ours des cavernes
<u>Les 10 avril et 24 avril</u>	Élections présidentielles
<u>Les 12 et 19 juin</u>	Élections législatives
<u>Les 25 et 26 juin</u>	Fête du verre « Sur les pas des verriers de Chartreuse du 18ème siècle » à Corbel
<u>Les 2 et 3 juillet</u>	Fête préhistorique au musée de l'ours des cavernes

ETAT CIVIL

CARNET ROSE

Lélio PELE-RIZZON, fils de Céline RIZZON et Loïc PELE, né le 13 novembre 2021 (Les Pomels)

Blanche RAGUIN, fille de Mélissa BRIHOUM et Nicolas RAGUIN, née le 10 Décembre 2021 (La Grennery)

Jacinthe WALTER, fille de Raphaëlle ABEILLE et Paul WALTER, née le 14 décembre 2021 (Epernay)

DÉCÈS

Joseph BURLET, né le 10/10/1936 et décédé le 24/11/2021 (La Coche)

Elie CHABORD, né le 28/10/1928 et décédé le 23/12/2021 (Les Gandys)

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : communication.entremont@gmail.com



Mairie d'Entremont-Le-Vieux

Le bourg
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT

Responsable de la publication : Laura CURIALLET

Comité de rédaction : cellule communication

Tirage : 420 exemplaires